



AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal et a reçu les approbations requises par la loi, le tout tel que ci-après indiqué :

RÈGLEMENT NUMÉRO 941-26

« Règlement modifiant le règlement numéro 936-25 décrétant les taxes et compensations pour l'année 2026 »

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Avis de motion : | 14 avril 2026 |
| ▪ Dépôt du projet de règlement : | 14 avril 2026 |
| ▪ Adoption du règlement par le conseil municipal : | 12 mai 2026 |

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site internet de la Ville dans la section *Avis Publics* ou en faisant une demande au Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca.

Donné à Sainte-Catherine, ce 14 mai 2026

Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière